LA MOBILITE

« Le mot de l'Echevine de l'Attractivité urbaine »

Centre-ville piéton et accessible

« A l'occasion des fêtes de fin d'année, afin d'améliorer la convivialité et l'accessibilité du centre-ville et des commerces, le piétonnier est élargi. Cela implique quelques adaptations sur le terrain, nous veillons à une simplification et une cohérence maximale des mesures prises afin qu'elles soient compréhensibles pour toutes et tous. » La mise en piétonnier commencera une semaine plus tôt, soit dès l'ouverture de la patinoire et du marché de Noël. Cela sera plus cohérent aussi par rapport aux dates d'ouvertures des différentes activités et des commerces, et tout en tenant compte des soldes et du calendrier scolaire.

Des lignes de bus au plus proche du centre piéton

« Cette année, grâce à des négociations renforcées, un accord a été trouvé pour que les bus puissent circuler au plus près du centre piéton agrandi. Aucune animation n'est prévue place du Théâtre, un point qui facilite le passage des bus rue de la Tour et Cuvelier. Un arrêt de bus ajouté rue Pepin permettra une desserte plus près du centre-ville. ***Car si l'on peut apprécier la mise en piétonnier du centre-ville, il faut aussi bien songer aux personnes âgées ou à mobilité réduite qui voient ainsi le centre-ville leur être rendu moins accessible****. Ces nouvelles mesures* ***permettent donc aux usagers du bus de s'approcher au maximum du centre****. »*

La mise en piétonnier des axes Fer-Ange, en bref :

- du vendredi 29/11/2019 au dimanche 05/01/2020 (soit une mise en piétonnier anticipée d'une semaine par rapport à l'édition précédente) ;
- de 11h à 19h de façon générale et avec une nocturne le 20/12 ;
- vélos et pousse-pousse autorisés, trottinettes électriques interdites ;
- une déviation des bus urbains avec une desserte du bas de la ville rue de la Tour et rue Pépin (nouvel arrêt pour les fêtes !).

Des parkings gratuits durant 5 semaines !

Le stationnement et les navettes, en bref :

- gratuité des formules parking-bus du samedi 07/12/2019 au dimanche 05/01/2020 soit du parking sur le P+R Saint-Nicolas et Namur Expo et l'utilisation des navettes des lignes 51 (renforcée), 5 ou 27;
- ouverture du parking de l'Hôtel de ville (350 places) sur un horaire exceptionnel les dimanches 15/12, 22/12 et 5/01 (payant) ;
- rappel : gratuité du stationnement en voirie les dimanches et jours fériés !

Le coût du renfort de la ligne 51 et la gratuité des formules parkings-bus est estimé à 6 000 €, un montant qui sera pris en charge à 50 % par le service Mobilité de la Ville de Namur et par le TEC Namur-Luxembourg.

« Venez donc au centre-ville, à partir du 7/12, choisissez la formule gratuite des P+R. Les dimanches, journées d'ouvertures des magasins, le parking de l'Hôtel de Ville sera exceptionnellement ouvert. »

Stéphanie Scailquin

Échevine de l'Urbanisme, de l'Attractivté urbaine et de l'Emploi